

Syndicat National des Personnels de l'Éducation et du Social

Protection Judiciaire de la Jeunesse

Fédération Syndicale Unitaire

Comité Régional CENTRE-EST

snpesjjcentreest@gmail.com

Laurent Gonzalvez - UEAJ Clermont

Xavier Martin – EPE St Genis les Ollières

Nouredine Nefra – EPE St Genis les Ollières



Déclaration liminaire du CTIR du 12 Octobre 2017

Le présent CTIR arrive après une forte journée de mobilisation le 10 octobre 2017 dans la fonction publique faisant suite aux annonces du gouvernement : **la suppression annoncée de 120 000 postes dans les trois versants de la Fonction Publique**, l'augmentation de la CSG couplée au gel du point d'indice, le rétablissement d'un jour de carence - 1ere journée d'arrêt maladie non payée.

Cette journée de grève intersyndicale à l'appel de la FSU a été très suivie et particulièrement à la PJJ, cette mobilisation est sans doute à mettre en lien avec les situations des services. En effet, le non renouvellement d'un nombre important de contrats de collègues contractuel.le.s, au mépris de toute considération pour les agents concernés et pour les jeunes suivis, impacte chaque territoire et de nombreux services de la région. Cette situation a un impact réel sur l'exercice de nos missions et nos conditions de travail.

Dans ce contexte la Ministre de la Justice a annoncé, à l'occasion de la présentation du budget le 27 septembre 2017, la création de **20 CEF d'ici à 2022**.

Qu'en est-il en Centre Est concernant les éventuelles créations ou transformations d'établissements en CEF ? Ce choix montre bien quelle politique est priorisée par le gouvernement. Alors que les services et les personnels doivent faire face à l'austérité, les moyens sont trouvés dès lors qu'il s'agit de mettre en place une politique répressive et d'enfermement. Cette politique a pour effet de créer une pénurie de places en hébergement, pour exemple le SAH fait appel à des chambres d'hôtel pour pallier ces manques, notamment dans le Rhône. Les jeunes y sont alors accueillis dans des conditions indignes et avec un accompagnement éducatif quasi inexistant, quand ils peuvent encore avoir un hébergement.

Cette annonce de création de CEF intervient alors que ces dernières années plusieurs d'entre eux ont connu de grosses difficultés et ont parfois été fermés pour plusieurs mois (CEF de Brignoles et Beauvais fermetures administratives reconduites en sont les exemples les plus criants).

En Centre Est la situation du CEF de Pionsat nous interpelle plus particulièrement. Qu'en est-il de cette structure qui a déjà connu de multiples fermetures suite à de gros dysfonctionnements qui ont entraîné la venue du Contrôleur des lieux privatifs de liberté. Le fonctionnement de cet établissement est toujours opaque et une « dernière chance » à été évoquée au printemps 2017 lors d'un CTT en Auvergne avant une fermeture définitive.

Concernant les UEHC de la région, la situation est particulièrement inquiétante.

Suite à nos nombreuses interpellations nous faisons toujours le même constat : structures en sous effectifs suite aux non reconductions des ANT (encore une fois nous regrettons de ne pas avoir été associés à ces instances), des locaux vétustes et/ou non adaptés au public accueilli (Corenc et ce malgré les travaux, Bourg-en-Bresse, Valence avec une procédure CHSCT toujours en cours, Collonges aux Mont d'Or où de nombreux travaux doivent être entrepris). Nous craignons que le budget alloué à l'immobilier à la PJJ ne suffise pas à prendre en compte cette situation. Cet état des bâtiments ne fait que traduire les difficultés de ces structures.

Les UEHC doivent faire face à une dictature du chiffre, accueillir sans en avoir les moyens et la réflexion se fait désormais en terme de places disponibles et non en terme de sens ou de parcours éducatif.

Nous regrettons que l'analyse qui nous ait été proposée aujourd'hui date de 2015 et que nous n'ayons pas de données plus récentes, notamment au regard du développement des missions HD sur la région et de la situation actuelle des hébergements. Nous sommes loin du suivi GAME quotidien demandé à l'ensemble des services qui sert de base à cette analyse et au calcul du PAE.

Nous ne pouvons que nous satisfaire que votre analyse s'apparente à celle que nous faisons depuis de nombreuses années, à savoir que les difficultés des UEHC sont grandement liées aux nombreux accueils immédiats et aux accueils relais qui constituent la majorité du public pris en charge dans ces établissements. Par ailleurs, la taille des collectifs des UEHC au format actuel ne permet pas une prise en charge de qualité.

Le SNPES-PJJ-FSU réitère ses revendications concernant l'hébergement :

- ! Travailler sur l'accueil préparé dans les hébergements, afin de consolider les groupes de jeunes.
- ! Réserver quelques places pour l'accueil d'urgence et favoriser le sens du schéma régional.
- ! Revenir à la tranche d'âge 15-18 ans dans tout les hébergements, et travailler le partenariat avec le SAH pour l'accueil des plus jeunes.
- ! Diversifier les structures d'accueil et augmenter le nombre de places disponibles.
- ! Revoir le format actuel proposé pour les UEHC.
- ! Une révision et une rénovation du parc immobilier sur la région.

Le SNPES-PJJ-FSU s'oppose à l'ouverture de nouveaux CEF, services de placement et de privation de libertés, accélérant les parcours pénaux des jeunes qui y sont confiés, dégradant leur parcours éducatif.

Le SNPES-PJJ-FSU demande la fermeture de tous les CEF et le transfert des moyens sur des hébergements classiques où le travail éducatif reste possible.

Plus particulièrement, le SNPES-PJJ-FSU s'oppose à l'accueil des jeunes 13-15 ans en CEF et demande la fermeture immédiate du CEF de PIONSAT qui depuis quelques années fait l'objet de graves dysfonctionnements et met en danger les enfants qui peuvent y être placés.